



Saint-Félicien
naturellement

RAPPORT ANNUEL
Gestion contractuelle
2025

Avril 2026

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉAMBULE	3
2. RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE	3
3. CONTRATS OCTROYÉS PAR LA VILLE EN 2025	3
4. CONTRATS CONCLUS À LA SUITE D'UN APPEL D'OFFRES PUBLIC	3
5. CONTRATS CONCLUS À LA SUITE D'UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION	4
6. CONTRATS CONCLUS SUITE À UN ACHAT REGROUPÉ	4
7. CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS	4
8. ROTATION DES FOURNISSEURS	4
9. DÉROGATION	4
10. PLAINTES	5
11. RESPECT DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE	5
12. ANNEXE - LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ POUR 2025 ...	6

1. PRÉAMBULE

Selon l'alinéa 7 de l'article 573.3.1.2 de l'aboi sur les cités et villes, nouvellement introduit par la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs (P. L. 122), au moins une fois l'an, la municipalité dépose, lors d'une séance du conseil, un rapport concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle.

2. RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Le Règlement sur la gestion contractuelle (19-980) a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Saint-Félicien, le 6 mai 2019. Ce règlement a été modifié par le règlement 23-081, le 22 février 2023 afin que le seuil minimal pour les contrats conclus à la suite d'un appel d'offres sur invitation soit rehaussé à 50 000 \$, ou 60 000 \$ pour les services professionnels. Le 6 décembre 2024, il a été modifié de nouveau par le Règlement 24-141 par l'ajout d'un article pour favoriser les biens et les services québécois ou autrement canadiens ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou ailleurs au Canada.

3. CONTRATS OCTROYÉS PAR LA VILLE EN 2025

Conformément à l'article 477.5 de la Loi sur les cités et villes, la liste des contrats octroyés par la Ville de Saint-Félicien et comportant une dépense d'au moins 25 000 \$ est publiée sur le site Internet de la Ville et est mise à jour régulièrement. La consultation peut également se faire via le site Internet du SEAO au <https://seao.gouv.qc.ca>

Voici un tableau, par nature de contrat, qui résume les différents contrats pour l'année 2025.

		Appel d'offres public		De gré à gré		Sur invitation		Regroupement d'achats		Total
Nature du contrat	Nb	Valeur (\$)	Nb	Valeur (\$)	Nb	Valeur (\$)	Nb	Valeur (\$)	Nb	Valeur (\$)
Approvisionnement (biens)	4	902 799\$	3	127 711\$	10	613 783\$	0	-	17	1 644 293\$
Services de nature technique	2	552 045\$	8	265 684\$	8	175 149\$	0	-	18	992 878\$
Services professionnels	1	114 630\$	10	470 291\$	0	-	3	368 835\$	14	953 756\$
Travaux de construction	5	9 157 246\$	7	262 891\$	3	213 403\$	0	-	15	9 633 540\$
Total	12	10 726 720\$	28	1 126 577\$	21	1 002 335\$	3	368 835\$	64	13 224 467\$

En ce qui concerne les contrats comportant une dépense de moins de 25 000 \$, ceux-ci ne sont pas compilés sur SEAO et sont généralement conclus selon les règles édictées par le règlement de gestion contractuelle.

4. CONTRATS CONCLUS À LA SUITE D'UN APPEL D'OFFRES PUBLIC

Tel que prévoit l'article 573 de la Loi sur les cités et villes, la Ville de Saint-Félicien utilise obligatoirement le processus d'appel d'offre public pour tous les contrats dont la dépense est estimée à une somme égale ou supérieure au seuil décrété par le ministre.

Pour 2025, le seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumission publique est de 133 800 \$.

Toutefois, la municipalité peut choisir d'utiliser ce processus pour une dépense inférieure à ce seuil pour assurer la mise en concurrence des soumissionnaires potentiels et par souci de transparence.

En 2025, douze (12) contrats ont été adjudgés à la suite d'un tel processus pendant l'année, et ce, pour un montant totalisant 10 726 720\$, représentant une proportion de 81% de la valeur des contrats conclus.

5. CONTRATS CONCLUS À LA SUITE D'UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION

La Ville de Saint-Félicien a adjudgé vingt et un (21) contrats à la suite d'un processus d'appel d'offres sur invitation dont la dépense est supérieure à 50 000 \$, ou 60 000 \$ pour des services professionnels, mais inférieure à 133 800.

Ce mode de passation de contrat est également utilisé à l'occasion pour des contrats dont la dépense est inférieure à 50 000 \$, ou 60 000\$ afin de favoriser une saine concurrence.

6. CONTRATS CONCLUS SUITE À UN ACHAT REGROUPÉ

Pendant l'année 2025, la municipalité a adhéré aux processus d'achats regroupés ou a procédé à son renouvellement auprès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour les biens ou les services d'assurance de dommages.

7. CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS

Pour les services professionnels avec le mode de passation sur invitation ou par appel d'offres publics, un comité de trois personnes assistées d'un secrétaire est formé par la direction générale afin de procéder à l'analyse des offres reçues.

Ce mode d'octroi consiste, dans une première étape, à évaluer la qualité d'une offre de services en fonction de critères établis (grille de pondération). Dans une deuxième étape, si le soumissionnaire a obtenu la note de passage de 70, l'offre de prix est considérée et ensuite, un pointage final est attribué à chaque soumissionnaire. Les contrats sont attribués aux soumissionnaires ayant obtenu les meilleurs pointages, suite aux processus d'invitation. Ce mode vise ainsi à évaluer le rapport entre la qualité et le prix de chacune des propositions.

8. ROTATION DES FOURNISSEURS

Dans le but de répondre à ses besoins et dans l'intérêt public d'une saine gestion, le règlement sur la gestion contractuelle de la Ville de Saint-Félicien prévoit à l'article 39 des mesures pour favoriser la rotation des éventuels contractants.

9. DÉROGATION

Le règlement sur la gestion contractuelle de la Ville de Saint-Félicien prévoit un mécanisme de dérogation permettant au directeur général d'autoriser l'attribution de gré à gré d'un contrat dont la valeur est égale ou supérieure aux montants applicables, mais inférieure au seuil obligeant au processus de demande de soumission publique.

Pour l'année 2025, un contrat a été adjudgé à la suite de ce mécanisme. Les circonstances entourant l'attribution de ce contrat ont permis de conclure celui-ci à des conditions particulièrement avantageuses pour la Ville puisque seulement un fournisseur était en mesure de fournir le bien.

10. PLAINTES

Pour l'année 2025, aucune plainte n'a été reçue en lien avec l'application du règlement sur la gestion contractuelle.

Le règlement sur la gestion contractuelle de la Ville de Saint-Félicien prévoit des procédures concernant la dénonciation aux articles 62 à 65 et les sanctions aux articles 66 à 71.

11. RESPECT DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Tous les octrois de contrats pour l'année 2025 respectent le règlement sur la gestion contractuelle de la Ville de Saint-Félicien et les différentes lois applicables en matière contractuelle.

Dany Coudé, CPA
Trésorier
Ville de Saint-Félicien

12. ANNEXE – LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ POUR 2025

AO= Appel d'offres public
RA = Regroupement d'achats

INV = sur invitation

GAG= de gré à gré

La valeur du contrat inscrite ci-dessous représente la dépense finale du projet, lorsque terminé. Dans le cas contraire, le montant figurant ci-dessous est celui lors de l'adjudication du contrat.

<u>Approvisionnements</u>	<u>Valeur incluant taxes</u>
Fourniture et épandage de calcium liquide (AO)	152 256\$
Fourniture de sel pour le déglacage des chemins (INV)	99 138\$
Fourniture de sulfate ferrique (INV)	95 731\$
Fourniture de produits pétroliers d'essence - garage (INV)	71 356\$
Fourniture de produits pétroliers d'essence - marina (INV)	42 688\$
Fourniture d'abrasif (INV)	33 036\$
Fourniture de carburant diesel (AO)	472 500\$
Achat habits de combat (AO)	184 420\$
Achat d'un tracteur multifonctionnel usagé (AO)	93 623\$
Achat d'un camion châssis-cabine 1 tonne (INV)	112 173\$
Fourniture de matériaux en béton préfabriqué (INV)	10 117\$
Fourniture de matériaux aqueduc et égout (INV)	13 197\$
Fourniture de gravier concassé MG-20B (INV)	46 392\$
Fourniture de gravier concassé MG 20B (Riv. Aux Saumons) (INV)	89 955\$
Fourniture de gravier - rechargement rang Nord (GAG)	42 421\$
Achat d'une camionnette (GAG)	49 159\$
Achat de ponceau (GAG)	36 131\$
Total des approvisionnements	1 644 293\$
<u>Services techniques</u>	

Service d'entretien ménager - garage municipal (GAG)	15 906 \$
Service de tonte des espaces verts (INV)	9 769 \$
Service d'entretien hivernal des stationnements (AO)	172 135 \$
Service d'entretien hivernal des stationnements - Marina (INV)	19 230 \$
Service de marquage et lignage de la chaussée (INV)	23 639 \$
Service d'entretien ménager - sécurité incendie (INV)	33 343 \$
Service d'entretien ménager - hôtel de ville (AO)	379 910 \$
Service d'entretien ménager - maison de la culture (GAG)	35 067 \$
Location et vidange de toilettes chimiques (INV)	14 061 \$
Service de transport pour camp de jour (INV)	3 755 \$
Entretien et fertilisation des terrains sportifs (INV)	11 608 \$
Forage intersection Hamel et Notre-Dame (INV)	17 213 \$
Inventaire canopé urbaine (GAG)	16 901 \$
Services électrique - automatisation poste de pompage (GAG)	28 399 \$
Service de surveillance des travaux - quartier des Pionnières (INV)	75 874 \$
Étude hydraulique (GAG)	31 618 \$
Entretien et soutien logiciels municipales (GAG)	84 478 \$
Service de contrôle animalier (GAG)	35 878 \$
Total des services techniques	992 878 \$

Services professionnels

Services professionnels d'ingénierie – dalle centre récréatif (AO)	114 630 \$
Déphosphatation étangs aérés (INV)	40 241 \$
Service d'ingénierie – Intersection Hamel et Notre-Dame (INV)	59 972 \$
Service d'ingénierie – prolongement rue Lévesque (GAG)	20 616 \$
Service de contrôle des matériaux – travaux garage (INV)	59 964 \$
Entretien et réparation – Surfaceuse Tobo-Ski (GAG)	89 737 \$
Assurance – quotes-parts au fonds de garantie (RA)	43 017 \$
Assurance responsabilité civile (RA)	156 606 \$
Assurance des biens et automobiles (RA)	169 212 \$
Assurance – Tobo-Ski (GAG)	31 537 \$
Service d'évaluation des matériaux – amiante (GAG)	44 926 \$
Service d'architecte – Garage municipal (GAG)	58 889 \$
Service d'ingénierie – stabilisation des berges rang Nord (GAG)	33 320 \$
Service de relevés sanitaires (GAG)	31 089 \$
Total des services professionnels	<hr/> 953 756 \$ <hr/>

Travaux de construction

Agrandissement du garage municipal (AO)	6 282 865 \$
Remplacement du condenseur évaporatif - Centre récréatif (AO)	597 441 \$
Réfection de pavage et rapiéçage mécanisé (INV)	99 165 \$
Réfection du terrain de pickleball et basketball (AO)	283 355 \$
Éclairage terrain de pickleball et basketball (GAG)	46 565 \$
Réfection de la toiture - centre récréatif (GAG)	30 081 \$
Pavage secteurs urbain et rural (AO)	1 619 889 \$
Revêtement acrylique - terrain de tennis (INV)	91 966 \$
Réfection des aires de jeux - parc des abeilles (INV)	22 272 \$
Construction d'un bâtiment et travaux civils - terrain de baseball (AO)	373 696 \$
Asphaltage et raccordement - rue Ouellet (GAG)	26 326 \$
Asphaltage - chemin du Héron bleu (GAG)	43 622 \$
Aménagement d'un jeu d'eau (GAG)	33 591 \$
Automatisation - PS3 et réservoir (GAG)	37 896 \$
Entretien et réparation - dôme à sel (GAG)	44 810 \$
Total des travaux de construction	<u>9 633 540 \$</u>
GRAND TOTAL :	<u>13 224 467 \$</u>